

LETTRE AUX MEMBRES DE L'ICOM FRANCE

On peut lire en ligne sur le site de l'ICOM-France :

(<https://icom.museum/fr/activites/normes-et-lignes-directrices/definition-du-musee/>)

Le Conseil d'administration a choisi la nouvelle définition du musée ci-dessous, dont le vote décidera son inclusion dans les Statuts de l'ICOM en remplacement de l'actuelle. Ce vote aura lieu pendant l'assemblée générale extraordinaire (AGE) qui se déroulera le 7 septembre 2019, de 9h30 à 10h30 au Centre international de conférences de Kyoto (ICC Kyoto) à Kyoto, Japon.

"Les musées sont des lieux de démocratisation inclusifs et polyphoniques, dédiés au dialogue critique sur les passés et les futurs. Reconnaisant et abordant les conflits et les défis du présent, ils sont les dépositaires d'artefacts et de spécimens pour la société. Ils sauvegardent des mémoires diverses pour les générations futures et garantissent l'égalité des droits et l'égalité d'accès au patrimoine pour tous les peuples.

Les musées n'ont pas de but lucratif. Ils sont participatifs et transparents, et travaillent en collaboration active avec et pour diverses communautés afin de collecter, préserver, étudier, interpréter, exposer, et améliorer les compréhensions du monde, dans le but de contribuer à la dignité humaine et à la justice sociale, à l'égalité mondiale et au bien-être planétaire."

Cette définition tend à considérer que les musées sont des lieux de juxtaposition des représentations, les relations étant limitées à celles-ci. Cette définition ignore que le tout vaut plus que la somme des parties. Un musée est établi sur un principe supérieur qui découle de la démarche scientifique : comparer, déterminer les fondements communs, expliquer l'origine des ressemblances et des différences, au-delà de la simple juxtaposition. Le musée doit être un lieu de confrontation d'où doit émerger des connaissances solides qui englobent le tout ; c'est là que réside son caractère universel.

Les objets que les musées renferment sont donc des éléments de comparaison. Ils servent le propos explicatif ; ils permettent d'interpréter pour toute l'humanité ce qu'ils représentent dans la culture propre aux communautés concernées – partie de cette humanité – et ne sont pas la transposition dans un autre lieu de pratiques culturelles ou de rites religieux. Les musées assurent également à tous l'accès aux objets et aux connaissances, ils sont les garants d'une certaine neutralité et de l'accès à tous évitant les processus de confiscation idéologiques ou identitaires. Le musée construit le dialogue entre les multiples porteurs d'un patrimoine, scientifiques et visiteurs.

Ce principe est essentiel, et même fondateur pour les musées de science qui sont des lieux d'explication basés sur la démonstration et la matérialité des faits, faits dont la validation s'effectue à l'échelle internationale. Il ne saura être question de mettre sur le même plan les résultats scientifiques, régulièrement remis en cause mais toujours basés sur l'expérimentation et la découverte de faits nouveaux, et des visions du monde émanant de volontés politiques ou religieuses. Or, les recommandations adoptées par le conseil d'administration de l'ICOM (décembre 2018) sont particulièrement graves pour les musées de science :

« La définition du musée doit être ancrée dans la pluralité des visions du monde et des systèmes de pensée et non dans une tradition scientifique occidentale unique ».

Elles sont fondées sur de nombreuses erreurs épistémologiques, confondant naturalisme et colonialisme, démarche scientifique et tradition occidentale. Elles récusent à la fois la révolution scientifique qui émancipa la démarche scientifique du joug clérical, et le projet universaliste de la connaissance porté par la science en le reléguant clairement au second plan.

La sécularisation des sociétés, quel que soit le continent où elle s'est produite, a rendu autonomes les sciences et les arts dans la validation de leurs productions. Celle dernière procède du principe supérieur *d'une priorité donnée à l'explication*, d'où découle la nécessité des professionnels de musée à même de mettre en lumière les liens qui unissent les objets, les savoirs et les représentations qu'ils sous-tendent. La « collaboration active » n'a de sens que dans ce but ; chaque communauté pouvant dialoguer efficacement avec les scientifiques en révélant la diversité culturelle qui fonde notre commune humanité. Les professionnels peuvent alors les articuler de manière à ce que leur compréhension dépasse la seule monstration, la seule exemplarité, le seul témoignage, en encadrant ce dernier dans des espaces spécifiques, comme cela s'est toujours fait.

Si le musée devient une juxtaposition de témoignages, c'est alors l'expropriation de la science des musées qui se prépare, ainsi que la communautarisation des représentations qui remplacera le savoir conçu en tant que bien public. Plutôt que de modifier la définition du musée, nous appelons à mettre en avant la responsabilité des professionnels qui œuvrent dans les institutions, à ouvrir plus encore les Musées vers l'ensemble des publics lors de la visite ou de collaborations actives et à fonder nos actions sur un universalisme fédérateur, et non erronément pensé comme nivellateur.

Bruno David
Président du Muséum national d'Histoire naturelle